

Réaliser les opérations comptables et fiscales de fin d'exercice - Module 4

Comptabilité - Fiscalité - Gestion - Finance - 2025

Objectifs :

- Réaliser les opérations de clôture.
- Déterminer le résultat fiscal (hors opérations de groupe).
- Construire les étapes d'une balance définitive.
- Amorcer la présentation de la liasse fiscale.

Prérequis :

Aucun prérequis n'est exigé pour suivre cette formation.

Participants :

Comptable désirant approfondir ses connaissances dans les opérations de fin d'exercice.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 12 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur spécialisé en comptabilité, gestion et finances.
Tous nos consultants formateurs répondent aux exigences de notre système qualité.

Le contenu

1. L'arrêté comptable

Le principe d'indépendance des exercices.
Les régularisations diverses : charges à payer, produits à recevoir...

Les amortissements

Amortissement dégressif, linéaire, dérogatoire et exceptionnel.
Les cessions d'immobilisations.
Le résultat de cession.

Les provisions

Les provisions d'actifs (stocks, clients).
Les provisions pour risques et charges.
Les provisions réglementées.
Les stocks et encours.

Analyse de la détermination du résultat fiscal.

1 380 €

Net de taxe par personne

J1 FINEX 15-N24



4 jours, soit 28 heures



Appartient au(x) cycle(s) :

Cycle assistant comptable

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

- jeu 05 juin 2025, jeu 12 juin 2025, jeu 19 juin 2025, jeu 26 juin 2025
- ven 21 nov 2025, ven 28 nov 2025, ven 05 déc 2025, ven 12 déc 2025



2. Analyse des documents de synthèse

Le compte de résultat, le bilan, l'annexe.

3. La liasse fiscale

Présentation générale de la liasse.

Les états de nature comptable et de nature fiscale.

Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Analyse de la démarche de clôture du point de vue fiscal, juridique et comptable.

Réalisation des écritures de clôture.

Détermination du résultat fiscal.

Remplissage de la liasse fiscale.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situations, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Une évaluation des acquis sera réalisée en fin de formation par le formateur.

Elle permettra d'attester de l'acquisition des compétences par le stagiaire à l'issue de la formation.

Suivi de l'action

Une feuille de présence par demi-journée devra être signée par le stagiaire.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

